



**Le Groupe de sociétés Erb**

***SERVICES À VALEUR AJOUTÉE***

**En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019**

## Sommaire

L'ENTREPRISE.....	4
<b>Veillez noter que : Le connaissance doit inclure le poids brut de l'envoi. Tout le fret est facturé à partir du poids brut et non du poids net.</b> .....	4
<b>Frais du rendez-vous</b> .....	4
• Des frais de 30,00 \$ par rendez-vous seront appliqués à toutes les commandes nécessitant un rendez-vous de livraison. ....	4
<b>Frais d'annulation</b> .....	4
<b>Règles de réclamation</b> .....	4
<b>Frais de passage à quai</b> .....	4
<b>Ramassage à l'entrepôt par les chauffeurs et/ou contraintes de livraison</b> .....	5
<b>Remorques à double commande de température</b> .....	5
<b>Suppléments pour le carburant</b> .....	5
<b>Frais de traitement au quai interne</b> .....	5
<b>Responsabilité relative à l'assurance du fret</b> .....	5
<b>Frais de déchargement/déchargement</b> .....	5
<b>Déduction de compte débiteur</b> .....	5
<b>Livraisons anonymes ou redirection de commandes</b> .....	6
<b>Livraisons non traditionnelles</b> .....	6
(livraisons résidentielles, pour collecte de fonds, dans les centres commerciaux intérieurs, pas de quai) supplément de 55,00 \$.....	6
<b>Kilomètres hors réseau</b> .....	6
<b>Modalités de paiement/crédit :</b> .....	6
<b>Les prix reflètent l'échange sans palette</b> .....	6
<b>Preuves de livraisons</b> .....	6
• Les preuves de livraison sont disponibles en ligne sur <a href="http://www.erbinteractive.com">www.erbinteractive.com</a> sans frais. ....	6
<b>Délais proposés</b> .....	7
<b>Politique et frais relatifs aux modifications du poids</b> .....	7
<b>Documents de réception générés par le destinataire</b> .....	7
<b>Horaire de service</b> .....	7
<b>Frais de livraison supplémentaires pour certains magasins et entrepôts d'alimentation</b> .....	7
<b>Frais pour essieu tridem</b> .....	7
<b>Politique en matière de conformité des fournisseurs</b> .....	8
<b>ONTARIO/QUÉBEC</b> .....	8

<b>Aéroport, expositions, foires et salons de l'alimentation</b> .....	8
<b>Rabais de camionnage</b> .....	8
<b>Politique d'expédition des biens de charité</b> .....	8
<b>Container High Cube et dimension</b> .....	8
<b>Frais de détention</b> .....	8
<b>Frais de service spécial pour livraison directe (DSD)</b> .....	9
<b>Frais de retenue</b> .....	9
<b>Livraisons dans des emplacements isolés et dans les parcs provinciaux</b> .....	9
<b>Politique en matière de camion à hayon arrière</b> .....	9
<b>Frais de transport local</b> .....	9
<b>Livraisons refusées/frais de deuxième livraison</b> .....	10
<b>Livraisons pour les entrepôts de service alimentaire et de chaîne de magasins de détail</b> .....	10
<b>LIVRAISONS TRANSFRONTALIÈRES</b> .....	11
<b><i>Des É.-U. au CANADA</i></b> .....	11
<b>Frais de détention</b> .....	11
<b>Horaire de service des chargements complets</b> .....	11
<b>Livraisons sous douane</b> .....	11
<b>Règle en matière de cubage des chargements partiels</b> .....	11
<b>Horaire de service des chargements partiels</b> .....	11
<b>Les produits de viande sont assujettis aux règlements de l'ACIA et de l'USDA</b> .....	11
<b>Chargements à arrêts multiples pour Toronto, ON</b> .....	12
<b>Règlements municipaux relatifs au stationnement/amendes de stationnement</b> .....	12
<b>Livraisons d'échantillons</b> .....	12
<b><i>Du Canada aux É.-U.</i></b> .....	12
<b>Frais de détention</b> .....	12
<b>Programme de surtaxes des douanes et de la protection des frontières des États-Unis de Erb en vigueur</b> .....	12
<b>Politique de notification préalable d'expédition de chargement partiel</b> .....	13
<b>Règle en matière de cubage des chargements partiels</b> .....	13
<b>Produits de viande - USDA/FSIS/APHIS</b> .....	13
<b>Règlements municipaux relatifs au stationnement/amendes de stationnement</b> .....	13
<b>Les prix comprennent l'aide d'un non-conducteur</b> .....	13
<b>Politique en matière d'immobilisation de nuit</b> .....	14



<b>Expéditions cautionnées de type transport/déclaration en douane (T&amp;E Bond) .....</b>	<b>14</b>
<b>Politique américaine sur la pêche et la faune .....</b>	<b>14</b>
<b>Frais supplémentaires pour livraisons de fin de semaine.....</b>	<b>14</b>

## **L'ENTREPRISE**

**Veillez noter que : Le connaissance doit inclure le poids brut de l'envoi. Tout le fret est facturé à partir du poids brut et non du poids net.**

**Veillez noter : Le groupe de sociétés Erb ne participera pas au transport ou à l'entreposage du cannabis légalisé dans sa forme originale ou de tout autre produit connexe à l'intérieur du Canada ou pour le commerce transfrontalier. Les clients qui ont besoin de services de transport de produits à base de cannabis sont invités à faire appel à un autre service de transport.**

### **Frais du rendez-vous**

- Des frais de 30,00 \$ par rendez-vous seront appliqués à toutes les commandes nécessitant un rendez-vous de livraison.

### **Frais d'annulation**

- Les annulations de ramassage sont sujettes aux frais applicables selon les coûts engagés.

### **Règles de réclamation**

- Erb Transport enquêtera et prendra des mesures sur toutes les réclamations de fret qui lui sont soumises. Un transporteur n'est responsable que du coût réel du produit perdu ou endommagé, y compris les frais de transport (si payés). Erb Transport ne peut être tenu responsable des frais accessoires tels que les pertes de ventes, les pertes d'affaires, les manques à gagner, les frais de service, les frais d'administration ou toute sanction pécuniaire ou amende basée sur les heures d'arrivée. Le Groupe de sociétés Erb se conforme aux politiques et aux directives des gouvernements provincial, fédéral et des États-Unis lorsqu'il manipule des produits trop longs, trop courts ou endommagés. Reportez-vous au document relatif au connaissance de transport pour plus de détails. Il est important que les demandes d'indemnisation suivent ces directives.
- La responsabilité pour l'assurance du fret est limitée à un maximum de 250 000,00 \$ lorsqu'une valeur est déclarée sur le document d'expédition. Lorsque le document d'expédition n'indique aucune valeur, la responsabilité maximale sera de 2,00 \$ par livre ou de 4,41 \$ par kilogramme.

### **Frais de passage à quai**

- Lorsque le produit est livré à un terminal Erb et ramassé par le destinataire ou un autre transporteur ou agent, des frais de traitement de terminal de 3,00 \$ par quintal et des frais minimaux de 50,00 \$ s'appliqueront. Les frais maximaux seront de 200,00 \$.

### **Ramassage à l'entrepôt par les chauffeurs et/ou contraintes de livraison**

- Lorsque les chauffeurs ne peuvent être présents lors du chargement ou du déchargement du produit d'une remorque ou d'un camion porteur, nous nous abstenons d'accepter toute responsabilité en cas de problème avec la quantité de produits et/ou leur intégrité. Le Groupe de sociétés Erb se conforme aux règlements canadiens et américains et aux exigences du département de la Sécurité intérieure des États-Unis.

### **Remorques à double commande de température**

- Des remorques à double contrôle de température sont offertes par Erb moyennant des frais de 125 \$. Ce service est fourni sur en fonction de la disponibilité des remorques.

### **Suppléments pour le carburant**

- Tous les tarifs sont soumis au programme de supplément pour carburant de Groupe Erb. Les pourcentages sont calculés sur le montant du fret. Ce supplément est revu chaque semaine.
- Le tarif des chargements partiels (LTL) et le supplément pour le carburant (FSC) seront appliqués aux livraisons mesurées en quintal dont le poids nominal par conteneur est inférieur ou égal à 4 535 kg (9 999 lb) et qui comportent 5 emplacements de palettes et moins.
- Le supplément pour le carburant sera appliqué aux livraisons mesurées en quintal dont le poids facturé est égal ou supérieur à 4 536 kg (10 000 lb) ou plus ou qui comportent 6 emplacements de palettes ou plus.
- Les livraisons mesurées en palettes et les commandes de 6 emplacements de palettes ou plus se verront également appliquer le tarif des chargements partiels + le supplément pour carburant.

### **Frais de traitement au quai interne**

- Des frais de 25,00 \$ par palette seront facturés lorsque Erb doit subdiviser et trier de nouveau les palettes sur nos quais avant de les livrer à l'entrepôt conformément aux instructions spécifiques fournies par les entrepôts des destinataires.

### **Responsabilité relative à l'assurance du fret**

- La responsabilité pour l'assurance du fret est limitée à un maximum de 250 000 \$ lorsqu'une valeur est déclarée sur les factures. Lorsqu'aucune valeur n'est déclarée, la responsabilité maximale sera de 2,00 \$ par livre.

### **Frais de déchargement/déchargement**

- Erb recommande au destinataire de facturer directement l'expéditeur au service de déchargement. Lorsque le destinataire ne veut pas procéder ainsi, Erb paiera le docker et facturera le service à l'expéditeur en ajoutant 5 % de frais d'administration.

### **Déduction de compte débiteur**

- Ne déduisez pas les frais de votre compte de fret. La loi sur les transports interdit de déduire les frais d'un compte de fret.

### **Livraisons anonymes ou redirection de commandes**

- Erb Transport exige des factures de livraison appropriées et ne fournit plus de service pour les transferts d'expédition anonyme (c.-à-d. livraison à un destinataire autre que celui indiqué sur le document d'expédition d'origine).

### **Livraisons non traditionnelles**

(livraisons résidentielles, pour collecte de fonds, dans les centres commerciaux intérieurs, pas de quai)  
supplément de 55,00 \$

- Des frais supplémentaires seront appliqués aux livraisons aux adresses résidentielles, y compris les entreprises à domicile, les collectes de fonds et à l'intérieur (sans quai de réception directe). Les livraisons non traditionnelles sont définies comme des livraisons qui sont effectuées à des endroits autres que les destinations commerciales (comme les écoles, les églises, les arénas, les organisations sportives mineures, les résidences rurales et les fermes, etc.) Des frais s'appliquent aux expéditions individuelles.
- Les frais de livraison sans quai s'appliquent aux endroits sans accès direct au destinataire et comprennent :
  - les emplacements inaccessibles par camion de livraison en raison du faible dégagement du plafond
  - les emplacements nécessitant l'utilisation d'ascenseurs ou d'escaliers
  - les emplacements où il est impossible de stationner les camions
  - les emplacements n'offrant que des places de stationnement en bordure de rue, sous réserve des restrictions de stationnement municipal pendant les heures de livraison
  - les emplacements dans les centres commerciaux sans accès à la livraison à partir d'une zone de réception centrale, ainsi que les livraisons aux installations d'entreposage en libre-service sont assujettis aux frais de livraison à l'intérieur

### **Kilomètres hors réseau**

- Les kilomètres hors réseau s'ajoutent au tarif.

### **Modalités de paiement/crédit :**

- Net 30 jours à compter de la date d'expédition avec un crédit approuvé.
- Les paiements se font dans la devise figurant dans le devis et comprennent le service de contrôle de la température

### **Les prix reflètent l'échange sans palette**

- Produit à expédier sur des palettes à 4 voies ou des palettes CHEP sans échange avec Le Groupe de sociétés Erb

### **Preuves de livraisons**

- Les preuves de livraison sont disponibles en ligne sur [www.erbinteractive.com](http://www.erbinteractive.com) sans frais.
- Si vous n'avez pas de compte, veuillez contacter le représentant de votre compte pour que l'on puisse en configurer un sur Erb Interactive.

### **Délais proposés**

- Les délais sont en vigueur pendant trente (30) jours à compter de la date de leur émission et sont annulés et deviennent non valides après trente (30) jours.

### **Politique et frais relatifs aux modifications du poids**

- Tous les connaissements et les documents associés à la livraison doivent indiquer clairement et de façon précise le poids « brut » de l'expédition. Des vérifications et des contrôles ponctuels des livraisons sont effectués tout au long de notre réseau et par nos système pour confirmer le poids exact. Toute commande dont le poids est incorrectement indiqué sur le document d'expédition sera soumise à des frais de transport basés sur le poids brut re-pesé de l'envoi. Des frais de re-pesage de 39,00 \$ seront appliqués si cette différence est supérieure à 10 % avec une copie du billet de pesée fourni.
- Toutes les factures sans poids sont assujetties à des frais de re-pesage de 39 \$ et à des frais de fret basés sur le poids brut.

### **Documents de réception générés par le destinataire**

- Toutes les commandes numérisées dans l'inventaire du magasin destinataire seront soumises à des frais de 17,00 \$ par envoi lorsqu'un rapport de réception (BDR) est requis. Cela s'applique également à toutes les commandes où le transporteur reçoit un « document de réception généré au niveau du magasin ou de l'entrepôt »

### **Horaire de service**

- Un service de chargement partiel (LTL) est offert sur nos itinéraires réguliers en Amérique du Nord.
- Le service de chargement complet est fourni sur demande, avec un préavis approprié en fonction de la disponibilité.

### **Frais de livraison supplémentaires pour certains magasins et entrepôts d'alimentation**

- Frais minimum facturé pour livraisons en semaine : 400,00 \$
- Frais minimum facturé pour livraisons les fins de semaine : 475,00 \$
- Les livraisons entrantes prépayées aux emplacements suivants sont soumises à cette politique :
  - Loblaw's c/o Atlas Logistics Ajax, Cambridge, Boucherville, Pickering
  - Shoppers Drug Mart c/o Matrix Cornwall
  - **Walmart Cornwall 6093, 6098 (tous les entrepôts de WalMart de Cornwall)**

**Les frais minimaux des livraisons faites pour Walmart varient en fonction du point d'origine.**

- Entrepôts Métro de Laval, Montréal, ville de Québec
- Harmony Logistics, Pickering
- Aspect Logistics, Pickering
- Sujet aux ajouts/modifications

### **Frais pour essieu tridem**

- Tous les chargements nécessitant l'utilisation d'une remorque équipée d'une train portant à trois essieux (tridem) seront facturés avec un supplément de 90,00 \$ jusqu'à ou 0,15 cents par mile. (Frais minimum de 90 \$)

## **Politique en matière de conformité des fournisseurs**

- De nombreux fournisseurs ont mis en place un programme de conformité prévoyant des pénalités associées aux livraisons tardives ou manquées. Le Groupe de sociétés Erb s'efforce de faire le ramassage et de livrer les produits à l'heure indiquée. Erb ne paiera pas les amendes de conformité.

## **ONTARIO/QUÉBEC**

### **Aéroport, expositions, foires et salons de l'alimentation**

- Les livraisons aux aéroports et halls d'exposition seront calculées en fonction des disponibilités.

### **Rabais de camionnage**

- Un rabais de camionnage sera accordé pour les envois de Erb Transport Ltd qui sont livrés aux terminaux de Erb ou qui sont retenus aux fins de ramassage dans un terminal de Erb en Ontario ou au Québec. Ce rabais est de 1,00 \$ par quintal (minimum de 4,00 \$ et maximum 65,00 \$) et s'applique au poids réel de l'expédition individuelle. La réduction s'applique aux livraisons effectuées par Erb Transport Limited vers des emplacements situés en Ontario et au Québec

### **Politique d'expédition des biens de charité**

- Les fournisseurs qui font don de produits à des organismes de bienfaisance (banques alimentaires, refuges) seront référés au réseau « Trucks for Change » pour connaître la disponibilité et les prix.
- Les marchandises vendues et expédiées d'une entreprise à des organisations caritatives seront soumises à des frais de transport complets.

### **Container High Cube et dimension**

- Les envois complets de palettes pour l'Ontario et le Québec sont facturés à un minimum de 680 kg (1 500 lb) par palette ou en fonction de l'espace au sol de la palette ou du poids réel, selon la valeur la plus élevée.  
Les palettes de produits High Cube, qui ne peuvent pas être empilées, seront facturées à 680 kg (1 500 lb) par position de palette ou par surface au sol.

### **Frais de détention**

- Retenue de chargements complets : nous accordons 2 heures de temps gratuit pour le chargement et le déchargement de la marchandise. Le temps supplémentaire sera facturé 85,00 \$ de l'heure par tranches de 1/4 heure.
- Le temps gratuit commence à l'heure du rendez-vous ou dès l'arrivée si le chauffeur arrive après l'heure du rendez-vous. Erb se réserve le droit d'extraire l'équipement des ports d'expédition ou de réception en cas de retard excessif. Les frais de réexpédition et d'entreposage s'appliqueraient selon le cas.
- Le temps gratuit d'expédition pour les chargements partiels est établi ainsi :
- Basé sur un poids facturable en livres à 85,00 \$ l'heure
  - (1 palette) 0 à 1 999 lb 30 minutes gratuites
  - (2 à 5 palettes) 2 000 à 9 999 lb 60 minutes gratuites
  - (6 palettes et plus ) 10 000 lb et + 90 minutes gratuites



### **Frais de service spécial pour livraison directe (DSD)**

- La fenêtre de livraison directe au magasin est de 8 h à 17 h. Des frais de service spéciaux s'appliquent aux expéditions qui nécessitent :
  - Une livraison avant 9 h 90,00 \$
  - Une livraison avant 11 h 30 55,00 \$
  - Une livraison avant 14 h 20,00 \$
- Ces frais servent à couvrir les coûts supplémentaires découlant de l'utilisation moins efficace des camions, de la planification inefficace des itinéraires, des kilomètres de route supplémentaires et du temps requis pour respecter votre fenêtre de livraison et livrer votre marchandise en dehors de notre offre de service normale.

### **Frais de retenue**

- La marchandise retenue qui fait partie d'un chargement complet pour livraison future est assujettie à des frais de retenue de 195,00 \$ par jour. Les chargements qui ne sont pas imputables à Erb pendant les fins de semaine pour livraison future seront assortis d'un supplément quotidien pour les samedis, dimanches et jours fériés, le cas échéant.
- La marchandise retenue qui fait partie d'un chargement partiel pour livraison future est assujettie à des frais quotidiens de retenue de 10,00 \$ par commande ou par espace de palette. Les commandes plus petites de moins de 15 caisses peuvent être retenues dans nos terminaux pendant 72 heures sans frais. Après 72 heures, des frais de 10,00 \$ par commande et par jour s'appliqueront.
- Le stockage à long terme peut être organisé en contactant votre représentant de compte ou Erb Cold Storage Ltd.
- Les frais suivants s'appliqueront lorsque de l'équipement est demandé et qu'il fait par la suite l'objet d'une annulation sans que nous en soyons avisés :
  - Demande de chargement complet 175,00 \$
  - Demande de chargement partiel 90,00 \$

### **Livraisons dans des emplacements isolés et dans les parcs provinciaux**

- Tous les envois expédiés à des adresses dans un parc provincial et/ou dans un camp/parc isolé sont soumis à des frais minimaux de 175,00 \$

### **Politique en matière de camion à hayon arrière**

- Des frais de 25,00 \$/palette, jusqu'à un maximum de 75,00 \$, seront appliqués pour ce service. La mention « Tailgate Service Requested » (Camion à hayon arrière demandé) doit apparaître sur le connaissement et la demande de ce service doit être planifiée avec le service de répartition au moment de passer votre commande de ramassage.

### **Frais de transport local**

- Tracteur, remorque tandem et chauffeur : 100,00 \$/heure (minimum de 4 heures) + supplément pour le carburant
- Tracteur, remorque tridem et chauffeur : 115,00 \$/heure (minimum de 4 heures) + frais pour le carburant
- Camion porteur et chauffeur : 90,00 \$/heure (minimum de 4 heures) + frais pour le carburant

- Location de remorque : 225,00 \$/jour + min. de 80,00 \$ pour livrer la remorque + min. de 80,00 \$ pour récupérer la remorque ou 2,75 \$/1,6 km (1 m) si l'emplacement est à une longue distance.
- Tous les tarifs peuvent être modifiés ou révisés à tout moment.

#### **Livraisons refusées/frais de deuxième livraison**

- Les frais suivants seront appliqués lorsque la marchandise est refusée par le destinataire ou que la livraison ne peut être effectuée et qu'elle est reportée à une autre journée :
  - CHARGEMENTS PARTIELS - Si le refus et la nouvelle livraison ont lieu dans une ville où se trouve un terminal Erb, des frais de 3,00 \$/quintal seront appliqués (min 75,00 \$). S'il n'y a aucun terminal Erb dans la région, les frais de la seconde livraison seront calculés en fonction de l'origine du terminal de livraison et de l'emplacement du destinataire en appliquant notre tarif de trafic inter-terminaux général à la nouvelle livraison. Chaque commande conservée jusqu'au prochain jour de livraison aura des frais de retenue de 10,00 \$ par palette/jour pour la période de temps retenue.
  - EXPÉDITIONS DE CHARGEMENTS : Lorsqu'une livraison de chargement complet est refusée et qu'une nouvelle livraison est demandée, des frais de 2,75 \$/mille (1,6 kg) s'appliqueront pour le retour du camion et de la réexpédition. Les frais minimaux pour le retour d'un chargement et de la réexpédition sont de 300,00 \$ + le supplément pour le carburant. Des frais supplémentaires de 195,00 \$ par jour s'appliqueront pour les jours supplémentaires pendant lesquels la commande est conservée jusqu'à la livraison.

#### **Livraisons pour les entrepôts de service alimentaire et de chaîne de magasins de détail**

- Tout chargement partiel exigeant un rendez-vous de livraison en semaine sera assujéti à des frais de transport d'au moins 125 \$.
- Toute livraison de chargement partiel nécessitant un rendez-vous de livraison le week-end (du vendredi minuit au dimanche minuit) et les jours fériés sera sujette à des frais minimums de 375,00 \$ + supplément pour carburant.

## **LIVRAISONS TRANSFRONTALIÈRES**

### ***Des É.-U. au CANADA***

#### **Frais de détention**

- Le temps gratuit commence à l'heure du rendez-vous ou dès l'arrivée si le chauffeur arrive après l'heure du rendez-vous. Erb se réserve le droit d'extraire l'équipement des ports d'expédition ou de réception en cas de retard excessif. Les frais de réexpédition et d'entreposage s'appliqueraient selon le cas.
- Le temps gratuit d'expédition pour les chargements partiels est établi ainsi :
- Basé sur un poids facturable en livres à 85,00 \$ l'heure
  - (1 palette) 0 à 1 999 lb 30 minutes gratuites
  - (2 à 5 palettes) 2 000 à 9 999 lb 60 minutes gratuites
  - (6 palettes et plus ) 10 000 lb et + 90 minutes gratuites
- 2 heures sont allouées pour le chargement et le déchargement, le dédouanement ou la ré-inspection de la viande des livraisons de chargements complets. Temps additionnel facturé à 85 \$ l'heure. Les frais quotidiens maximums sont de 425,00 \$ (les frais liés au dépôt des remorques, leur entreposage, l'attente, les commandes de camions non utilisés sont établis au cas par cas). Les prix reflètent le dédouanement du chargement à la frontière. Un temps d'attente dépassant deux heures aux douanes ou dans d'autres organismes gouvernementaux entraînera des frais supplémentaires de 85 \$/heure. Erb vous informera si nous ne sommes pas en mesure de respecter l'heure de rendez-vous prévue à l'origine, puis nous reprogrammerons un rendez-vous de livraison.

#### **Horaire de service des chargements complets**

- Sur demande, avec un préavis de 48 heures (2 jours ouvrables), basé sur la disponibilité de l'équipement.

#### **Livraisons sous douane**

- Les envois demandant un dédouanement dans un entrepôt d'attente intérieur sont assujettis à des frais de 175 \$. Nous allouons deux heures pour ce processus, tout le temps supplémentaire, le cas échéant, est facturé à 85 \$/heure.

#### **Règle en matière de cubage des chargements partiels**

- Le poids minimum chargé (en cubes) par palette est de 680 kg (1 500 lb) pour 2 palettes ou plus par envoi.
- Les factures sont classées dans la catégorie de poids supérieure suivante pour refléter le prix inférieur (poids facturé en conséquence).

#### **Horaire de service des chargements partiels**

- Les chargements doivent être prêts le mardi, pour un ramassage effectué entre les mardis et jeudis. Les livraisons à Toronto et dans la plupart des régions de l'Ontario et du Québec se feront le lundi ou le mardi. L'Ouest et l'Est du Canada sont desservis selon nos itinéraires réguliers.

#### **Les produits de viande sont assujettis aux règlements de l'ACIA et de l'USDA**

- Les livraisons sont soumises aux conditions des chargements complets ou au service dédié et au prix

### **Chargements à arrêts multiples pour Toronto, ON**

- Les frais pour un 2<sup>e</sup> arrêt sont de 200,00 \$
- Les destinations concernées sont : Brampton, Concord, Etobicoke, Markham, Mississauga, North York, Scarborough, Vaughan, Woodbridge, ON
- Nous allouons 1 heure de temps sans frais, tout le temps supplémentaire requis est facturé 85,00 \$/heure par incréments de 1/4 h.

### **Règlements municipaux relatifs au stationnement/amendes de stationnement**

- Certains endroits n'offrent pas de stationnement pour les camions pour expédier ou recevoir leurs produits. Lorsqu'un camion de Erb Int'l doit stationner dans la rue pour attendre un chargement ou un déchargement pendant le jour ou la nuit et qu'une amende est imposée au transporteur, ces amendes seront facturées à l'entreprise responsable des frais de transport.

### **Livraisons d'échantillons**

- Toutes les livraisons d'échantillons seront tarifées au tarif des chargements partiels normaux applicables au transport de marchandise.

### ***Du Canada aux É.-U.***

#### **Frais de détention**

- Le temps gratuit commence à l'heure du rendez-vous ou dès l'arrivée si le chauffeur arrive après l'heure du rendez-vous. Erb se réserve le droit d'extraire l'équipement des ports d'expédition ou de réception en cas de retard excessif. Les frais de réexpédition et d'entreposage s'appliqueraient selon le cas.
- Le temps gratuit d'expédition pour les chargements partiels est établi ainsi :
- Basé sur un poids facturable en livres à 85,00 \$ l'heure
  - (1 palette) 0 à 1 999 lb 30 minutes gratuites
  - (2 à 5 palettes) 2 000 à 9 999 lb 60 minutes gratuites
  - (6 palettes et plus ) 10 000 lb et + 90 minutes gratuites
- 2 heures sont allouées pour le chargement et le déchargement, le dédouanement ou la ré-inspection de la viande des livraisons de chargements complets. Temps additionnel facturé à 85 \$ l'heure. Les frais quotidiens maximums sont de 425,00 \$ (les frais liés au dépôt des remorques, leur entreposage, l'attente, les commandes de camions non utilisés sont établis au cas par cas). Les prix reflètent le dédouanement du chargement à la frontière. Un temps d'attente dépassant deux heures aux douanes ou dans d'autres organismes gouvernementaux entraînera des frais supplémentaires de 85 \$/heure. Erb vous informera si nous ne sommes pas en mesure de respecter l'heure de rendez-vous prévue à l'origine, puis nous reprogrammerons un rendez-vous de livraison.

### **Programme de surtaxes des douanes et de la protection des frontières des États-Unis de Erb en vigueur**

- 25,00 \$ par chargement partiel

### **Politique de notification préalable d'expédition de chargement partiel**

- Un « Avis d'intention d'expédier » doit être soumis au plus tard les jeudis midis (de préférence par courriel) pour un ramassage prévu le jeudi ou vendredi. Au Québec, un « Avis d'intention d'expédier » doit être soumis au plus tard les mercredis midis pour un ramassage prévu le mercredi ou le jeudi. Les livraisons aux États-Unis sont fournies la semaine suivante sur nos itinéraires réguliers. Remarque : Les factures Performa doivent être télécopiées au service de répartition des chargements partiels au 519 634-8092 avant midi le vendredi pour répondre aux exigences de la FDA.
- Si un envoi par chargement partiel est annulé le vendredi entre 8 h et 18 h, nous facturerons des frais administratifs de 85,00 \$. Si une expédition est annulée le vendredi après 18 h sans notification, nous évaluerons la situation afin de déterminer les frais appropriés. Le défaut de recevoir l'avis d'autorisation préalable de la FDA entraînera également l'annulation de l'expédition et une évaluation de la situation sera effectuée afin de déterminer les frais appropriés.

### **Règle en matière de cubage des chargements partiels**

- Le poids minimum chargé (en cubes) par palette est de 680 kg (1 500 lb) pour 2 palettes ou plus par envoi.
- Les factures sont classées dans la catégorie de poids supérieure suivante pour refléter le prix inférieur (poids facturé en conséquence).

### **Produits de viande - USDA/FSIS/APHIS**

- Tous les produits de viande exportés aux États-Unis sont soumis à la réglementation de l'USDA/FSIS et doivent être envoyés à un centre d'inspection de l'USDA. Certains produits sont soumis aux exigences de l'APHIS et doivent être traités à la frontière des États-Unis, ce qui constitue une inspection distincte. Pour les envois par chargement partiel ou par chargement complet, nos frais sont de 100,00 \$ par inspection. Erb International inc. n'a aucun contrôle sur cette procédure. Lorsque le produit est testé, la quantité de produit testé varie en fonction du type de produit. Le personnel d'inspection de l'USDA doit vous contacter (l'expéditeur) immédiatement lorsque cette inspection a lieu afin que vous puissiez en aviser le destinataire. L'USDA conserve le produit testé. La procédure de l'USDA fera en sorte que l'envoi comportera moins de marchandise que prévu. Erb International inc. ne peut être tenue responsable de la diminution de la taille du chargement livré au destinataire à la suite de la procédure d'inspection de l'USDA/FSIS.

### **Règlements municipaux relatifs au stationnement/amendes de stationnement**

- Certains endroits n'offrent pas de stationnement pour les camions pour expédier ou recevoir leurs produits. Lorsqu'un camion de Erb Intl doit stationner dans la rue pour attendre un chargement ou un déchargement pendant le jour ou la nuit et qu'une amende est imposée au transporteur, ces amendes seront facturées à l'entreprise responsable des frais de transport.

### **Les prix comprennent l'aide d'un non-conducteur**

- Si un docker est requis, nous transmettrons le taux en vigueur au fournisseur de services de déchargement. Si notre chauffeur doit décharger la marchandise, nous facturons 15 \$ par palette, jusqu'à un maximum de 180 \$ par envoi.

### **Politique en matière d'immobilisation de nuit**

- Lorsqu'un camion d'Erb International, son chauffeur, son tracteur et sa remorque sont immobilisés sans faute de notre part à partir de 18 h jusqu'à 7 h le lendemain, des frais de 325,00 \$ seront exigés. Ces frais s'appliqueront dans les situations de chargement ou de déchargement de livraisons en mouvement (c.-à-d. pour lesquelles le chauffeur est en attente). Ces frais s'ajoutent à tous les autres frais horaires pouvant être facturés entre 7 h et 18 h. Ces frais sont de 85 \$/heure.

### **Expéditions cautionnées de type transport/déclaration en douane (T&E Bond)**

- Les envois voyageant dans le cadre d'un manifeste de transport/déclaration en douane (T&E Bond) seront assujettis à un supplément de 175 \$.

### **Politique américaine sur la pêche et la faune**

- La marchandise soumise à la réglementation sur le pêche et la faune requiert une procédure distincte différente que celle exigée par l'USDA. Cette procédure nécessite de rencontrer un responsable de la pêche et de la faune à une date et une heure précises afin de soumettre des documents pour la signature d'un fonctionnaire. Des frais supplémentaires de 100 \$ seront appliqués selon les circonstances.

### **Frais supplémentaires pour livraisons de fin de semaine**

- Les livraisons devant être effectuées entre les vendredis après-midis de 16 h jusqu'aux dimanches 16 h sont soumises à des frais supplémentaires. Le montant de cette surcharge sera déterminé au moment de fournir les détails de l'envoi. Les frais minimaux sont de 600 \$ + supplément pour carburant.